



RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

CLASSE : 3^e ANNÉE
ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Suite aux changements apportés au régime pédagogique, par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, nous vous présentons les normes et modalités d'évaluation de notre école. Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire.

Voici donc les communications officielles qui vous seront transmises cette année.

PREMIÈRE COMMUNICATION INFORMATISÉE	Elle comporte des commentaires et des cotes sur la manière dont votre enfant amorce son année scolaire sur le plan comportemental et académique. Disponible sur le portail mozaïk parent au plus tard le 15 octobre 2018.
PREMIER BULLETIN	Ce bulletin sera disponible sur le portail mozaïk parent vers le 20 novembre 2018 . Vous recevrez une convocation de la part de l'enseignant (e) de votre enfant.
DEUXIÈME BULLETIN	Le deuxième bulletin sera disponible sur le portail mozaïk parent vers le 15 mars 2019 . Certains parents pourraient être convoqués.
TROISIÈME BULLETIN	Le troisième bulletin sera disponible sur le portail mozaïk parent au plus tard le 10 juillet 2019 .

VOICI LE DÉTAIL DES COMMUNICATIONS :

PREMIÈRE COMMUNICATION INFORMATISÉE
• Commentaires et cotes concernant les apprentissages et le comportement de votre enfant. • Communication disponible sur le portail mozaïk parent au plus tard le 15 octobre 2018.

Pour chacune des étapes, l'enseignante de votre enfant vous présente les compétences qui seront évaluées et inscrites au bulletin. Il est important de mentionner qu'il est laissé au jugement professionnel de l'enseignante de choisir les connaissances et les compétences disciplinaires, en fonction du programme de formation, évaluées au cours de l'étape 1, 2 et 3.

Pour l'ensemble des disciplines, nous utiliserons des travaux, des évaluations, des observations et la participation des élèves aux tâches d'évaluation de mobilisation des connaissances et aux tâches de maîtrise des connaissances et ce, au cours des 3 étapes.

**BULLETIN 1**

- **Étape : 1**
- Cette étape compte pour **20 % du résultat de l'année.**
- Bulletin disponible sur le portail mozaïk parent **dans la semaine du 19 novembre 2018.**

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50 %)	Oui	Non	Oui
	Écrire (30 %)	Non	Non	Non
	Communiquer oralement (20 %)	Non	Non	Non
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	Non	Non	Non
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Oui	Non	Oui
Anglais	Communiquer oralement (50 %)		Non	Non
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	Oui (travaux, observation et participation)	Non	Oui
	Écrire des textes (15 %)	Non	Non	Non
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		Oui	Non	Oui
Science et technologie		Oui	Non	Oui
Éthique et culture religieuse		non	Non	non
Réfléchir sur des questions éthiques- Dialogue (50%)				
Manifester une compréhension du phénomène religieux- Dialogue (50%)				
Arts plastiques	Inventer- Interpréter (70%)	Portfolio et observations	Non	Non
	Apprécier (30%)	Oui Observations	Non	Non
Musique	Inventer- Interpréter (70%)	Flûte et participation	Non	Non
	Apprécier (30%)	Oui observations	Non	Non
Éducation physique 1. Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. 2. Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. 3. Adopter un mode de vie sain et actif.		Grilles d'observation Grilles d'auto-évaluation Grilles d'observation par les pairs Tests d'habiletés motrices	Non	Oui

- Si, à une étape donnée, une compétence n'est pas évaluée au bulletin (enseignant jugeant qu'il n'a pas assez de traces significatives pour juger du développement de la compétence ciblée), il garde, par contre, des traces de ses observations ou des travaux afin d'être en mesure d'évaluer la progression de ses élèves.
- Pour l'ensemble des matières, des travaux, des évaluations, des observations et la participation des élèves seront utilisés comme évaluation de mobilisation et de maîtrise des connaissances en cours d'étape. Ceci s'applique pour les trois étapes.



BULLETIN 2

- **Étape : 2**
- Cette étape compte pour **20% du résultat de l'année.**
- Bulletin disponible sur le portail mozaïk parent **dans la semaine du 11 mars 2019.**
Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous.

ÉTAPE 2

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50 %)	Oui	Non	Oui
	Écrire (30 %)	Oui	Non	Oui
	Communiquer oralement (20 %)	Oui	Non	Oui
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	Oui	Non	Oui
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Oui	Non	Oui
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	Oui (observations en conversations)	Non	Oui
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)		Non	Non
	Écrire des textes (15 %)	Travaux et courts textes	Non	Oui
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		Oui	Non	Oui
Science et technologie		Oui	Non	Oui
Éthique et culture religieuse		Oui	Non	Oui
Réfléchir sur des questions éthiques- Dialogue (50%)				
Manifester une compréhension du phénomène religieux- Dialogue (50%)				
Arts plastiques	Inventer- Interpréter (70%)	Oui Travaux, observations et portfolio	Non	Oui
	Apprécier (30%)	appréciations individuelles	Non	Oui
Musique	Inventer- Interpréter (70%)	Observations et présentations individuelles et en groupes	Non	Oui
	Apprécier (30%)	Observations	Non	Oui
Éducation physique 1. Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. 2. Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. 3. Adopter un mode de vie sain et actif.		Grilles d'observation Grilles d'auto-évaluation Grilles d'observation par les pairs Tests d'habiletés motrices	Non	Oui

- Voir note bas de page, étape 1

**BULLETIN 3**

- **Étape : 3**
- Cette étape compte pour **60 % du résultat de l'année.**
- Pour les compétences Lire, Écrire, Reasonner et Résoudre, il n'y a pas d'épreuve obligatoire du ministère.
- Bulletin disponible sur le portail mozaïk parent au plus tard le **10 juillet 2019.**
- Le seuil de réussite de l'année est de 60% tout en respectant les exigences minimales et le plan d'intervention.

ÉTAPE 3

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Épreuve unique de fin d'année (école ou CS)
Français	Lire (50 %)	Oui	Oui	Oui	Non
	Écrire (30 %)	Oui	Non	Oui	Non
	Communiquer oralement (20 %)	Oui	Non	Oui	Non
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	Oui	Non	Oui	Non
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Oui	Non	Oui	
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	Observations en conversations	Non	Oui	Non
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	Travaux, observations et participation	Non	Oui	
	Écrire des textes (15 %)	Travaux, courts textes	Non	Oui	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		Oui	Non	Oui	Non
Science et technologie		Oui	Non	Oui	Non
Éthique et culture religieuse		Oui	Non	Oui	Non
Réfléchir sur des questions éthiques- Dialogue (50%)					
Manifester une compréhension du phénomène religieux- Dialogue (50%)					
Arts plastiques	Inventer- Interpréter (70%)	Créer une œuvre personnelle médiatique	Non	Oui	Non
	Apprécier (30%)	appréciations individuelles		Oui	
Musique	Inventer- Interpréter (70%)	Flûte et créations + interprétation avec les TICS	Non	Oui	Non
	Apprécier (30%)			Oui	
Éducation physique 1. Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. 2. Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. 3. Adopter un mode de vie sain et actif.		Grilles d'observation Grilles d'auto-évaluation Grilles d'observation par les pairs Tests d'habiletés motrices	Non	Oui	Non

- Voir note bas de page, étape 1 MEESR : Épreuve obligatoire du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces et les difficultés de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens possibles sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

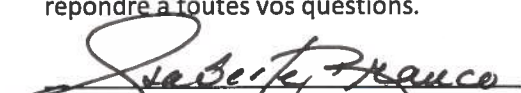
- Les annotations dans l'agenda scolaire.
- Les appels téléphoniques.
- Les travaux envoyés à la maison.
- Lors des rencontres du plan d'intervention (selon le cas)
- Etc.

COMMENTAIRES SUR LES COMPÉTENCES NON-DISCIPLINAIRES AU BULLETIN SCOLAIRE

La compétence suivante fera l'objet de commentaires qui permettront de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ces commentaires sont inscrits, une seule fois, à un des bulletins de l'année scolaire.

Étape	Compétences non-disciplinaires
Pendant l'année, à l'étape 2 : à l'étape 3 :	Coopérer Jugement critique

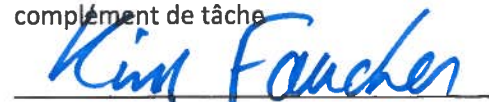
Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.


Isabelle Branco, direction de l'école


Isabelle Lanciault, enseignante

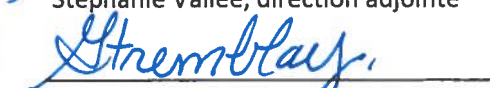

Katherine Thibodeau, enseignante

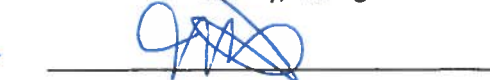

Élisabeth Picard, enseignante
complément de tâche


Kim Faucher, spécialiste (éps)


Stéphanie Bernier, spécialiste (arts)


Stéphanie Vallée, direction adjointe


Geneviève Tremblay, enseignante


Maude Des Rochers, enseignante
complément de tâche


Roberto Romero, spécialiste (éps)


Mélissa Ouellet, spécialiste (anglais)

